Publié le 17 juin 2026
La version approuvée est en anglais

Tableau 1
Déclaration relative aux principaux impacts négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

FOYER VIE S.A. (LEI/549300387YFQKY1VF456)

Résumé

Base de préparation :
Le présent document est la quatrième déclaration consolidée de Foyer Vie relative aux principaux impacts négatifs (PAI), expliquant les principaux impacts négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. La période de référence s'étend du 1er janvier au 31 décembre 2025. Les données ont été obtenues à l'aide de l'outil Clarity.ai. Ce document répond à nos obligations réglementaires en matière de reporting au titre de l'article 4 du SFDR et du chapitre II des RTS.

Diligence raisonnable :
Foyer Vie SA utilise divers outils pour gérer ses considérations ESG, tels que l'analyse des impacts négatifs majeurs de ses investissements, la gouvernance en matière d'investissement socialement responsable et la méthodologie d'investissement socialement responsable. Ces guides s'appuient sur des politiques d'exclusion et de sélection des meilleurs de leur catégorie.

Périmètre :
Une analyse a été menée sur le portefeuille de Foyer Vie SA afin de définir le champ d'application du reporting PAI. Par conséquent, les calculs ont été spécifiquement effectués pour tous les investissements directs éligibles au reporting PAI, réalisés par Foyer Vie SA. Cette analyse repose principalement sur les résultats des investissements directs, tels que les actions et les obligations d'entreprises, car ils représentent 55,7 % du portefeuille total. La partie du portefeuille relative aux fonds entre dans le champ d'application du présent calcul, mais aucun modèle ESG européen (EET) n'a été utilisé dans le processus de calcul ; c'est plutôt la fonctionnalité « look-through » de la plateforme Clarity qui a été utilisée pour les fonds (lorsqu'elle était disponible).

Le tableau de bord de fin d'année pour l'exercice 2025 présente la composition suivante du portefeuille :

Fonds	Sociétés bénéficiaires	Autres (et liquidités)	Titres d'État	Total général
15,0 %	55,7 %	7,1 %	22,2 %	100 %

Avancement :
Comité de suivi
Un comité d'examen des PAI a été mis en place ; il se réunit tous les trimestres pour suivre et comprendre les évolutions des principaux PAI. Les PAI prioritaires sélectionnés sont ceux sur lesquels Foyer Vie SA a l'impact le plus significatif et le plus grand potentiel de réduction des impacts négatifs à l'avenir. Cette approche nous permet de cerner les domaines qui ont l'impact le plus significatif sur nos facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

PAI prioritaires
- M1 - Émissions totales de GES
 - M1,1 - Émissions de GES de scope 1

 - M1,2 - Émissions de GES de scope 2
 - M1,3 - Émissions de GES de scope 3
- M2 - Empreinte carbone
- M3 - Intensité carbone des sociétés bénéficiaires d'investissements
- M4 - Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles
- M10 - Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
- M12 - Écart de rémunération entre les hommes et les femmes non ajusté
- M13 - Diversité de genre au sein du conseil d'administration
- M14 - Exposition aux armes controversées
- M16,1 - Nombre relatif de pays d'investissement soumis à des violations sociales
- M16,2 - Nombre absolu de pays d'investissement soumis à des violations sociales

Indices de référence
Afin de mieux comprendre notre impact par rapport au marché, dans le cadre de notre revue trimestrielle, nous analysons notre performance par rapport aux indices de référence MSCI World et MSCI Paris Aligned. Cela nous permet de rester en phase avec l'évolution des enjeux de développement durable et les meilleures pratiques du secteur. Les conclusions générales à ce jour sont que nos résultats sont légèrement supérieurs à ceux du MSCI World et inférieurs à ceux du MSCI Paris Aligned.

Exclusions
Le Groupe Foyer n'investira dans aucune entreprise tirant plus de 15 % de son chiffre d'affaires de la production d'armes controversées.

Défis
Nous sommes satisfaits du fournisseur de données que nous avons sélectionné, clarity.ai, et avons constaté que la couverture des données pour de nombreux indicateurs PAI s’est constamment améliorée au fil du temps. Cependant, nous nous demandons si des contrôles de qualité des données sont effectués sur les informations déclarées utilisées dans l’outil. De plus, il nous manque une analyse significative de ces données et des projections sur la manière dont elles pourraient évoluer au fil du temps. Il serait également utile de comprendre les options alternatives qui permettraient d’obtenir de meilleures performances par rapport aux indicateurs PAI.

Description des principaux impacts négatifs sur le développement durable

[*Informations visées à l'article 7, présentées selon le format ci-dessous*]

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en anglais

Indicateurs applicables aux investissements dans les sociétés bénéficiaires						
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT						
Indicateur	**Impact 2025**	**Impact 2024**	**Impact 2023**	**Impact 2022**	**Explication**	**Mesures prises**
Émissions de gaz à effet de serre						
1. Émissions de GES						
Émissions de GES de scope 1	127 448,65 tonnes de CO2e	77 917 tonnes de CO2e (Couverture : 99 %)	49 415 tonnes de CO2e *(Couverture : 93,0 %)*	N/A	Couverture de 97,97 % Estimation : 28,5 % Déclarée 71,5 % L'augmentation des émissions de GES (tous scopes confondus) est principalement due à quatre facteurs : 1/ l'augmentation totale de la taille des actifs (les données sur les GES s'accumulent), 2/ une augmentation substantielle de la pondération des actions et des obligations d'entreprises au sein du portefeuille, 3/ une allocation accrue dans les secteurs liés au pétrole, aux mines et à forte intensité énergétique, et 4/ une augmentation de la couverture du scope 3, qui est généralement le scope contribuant le plus aux émissions totales de GES. La couverture a légèrement diminué pour les scopes 1 et 2, mais a augmenté de manière significative pour le scope 3.	Aucune mesure préventive n'a été prise et aucun objectif n'a été fixé.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en anglais

Émissions de GES de scope 2	24 611 tonnes de CO2e	13 668 tonnes de CO2e (Couverture : 99 %)	11 581 tonnes de CO2e *(Couverture : 93 %)*	N/A	Couverture de 97,97 % Estimation : 28,23 % Déclarées 71,77 %	
Émissions de GES de scope 3	1 974 753 tonnes de CO2e	768 213 tonnes de CO2e *(Couverture : 94,5 %)*	748 583 tonnes de CO2e *(Couverture : 87,3 %)*	N/A	Couverture 95,87 % Estimation : 41,84 % Déclarées 58,16 %	
Émissions totales de GES	2 095 867 tonnes de CO2e	859 177 tonnes de CO2e *(Couverture : 94,5 %)*	812 212 tonnes de CO2e *(Couverture : 87,3 %)*	N/A	Couverture 95,4 % Estimation : 44,79 % Déclarée 55,21 %	
2. Empreinte carbone						
Empreinte carbone	527,07 tonnes de CO2e / million d'euros investi	417,9 tonnes de CO2e / million d'euros investi *(Couverture : 94,5 %)*	482,0 tonnes de CO2e / million d'euros investi *(Couverture : 87,3 %)*	N/A	Couverture 95,41 % Estimation : 44,77 % Déclarée 55,23 % L'empreinte carbone a également augmenté, mais dans une moindre mesure que les émissions de GES, ce qui reflète l'exposition à des secteurs plus énergivores.	Aucune mesure préventive n'a été prise et aucun objectif n'a été fixé.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en anglais

3. Intensité en GES des sociétés bénéficiaires d'investissements						
Intensité en GES des sociétés en portefeuille	1 170,977 tonnes de CO2e / million d'euros de chiffre d'affaires	721,8 tonnes de CO2e / million d'euros de chiffre d'affaires *(Couverture : 94,5 %)*	683 tonnes de CO2e / million d'euros de chiffre d'affaires *(Couverture : 88,1 %)*	N/A	Couverture de 95,41 % Estimation : 44,77 % Déclarée 55,23 % L'intensité des GES a également augmenté, reflétant une exposition accrue au secteur à forte intensité énergétique.	Aucune mesure préventive n'a été prise et aucun objectif n'a été fixé.
4. Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles						
Part des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	7,155634 %	7,03 % *(Couverture : 89,8 %)*	7,80 % *(Couverture : 89,1 %)*	N/A	Couverture 94,73 % Estimation : 0 % Déclaré 100 % La part des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles est globalement stable dans le temps.	Aucune mesure préventive n'a été prise et aucun objectif n'a été fixé.
5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable						
Part de la consommation d'énergie non renouvelable et de la production d'énergie non renouvelable des sociétés bénéficiaires d'investissements provenant de sources d'énergie non renouvelables par rapport aux sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage	Consommation : 35,102577 % Production : 1,0348239 %	Consommation : 36,7 % *(Couverture : 88,1 %)* Production : 0,65 % *(Couverture : 99,3 %)*	Consommation : 38,5 % *(Couverture : 85,7 %)* Production : 0,65 % *(Couverture : 97,6 %)*	N/A	Couverture 92,54 % Estimation : 2,04 % Déclarée 97,96 % Couverture 99,7 % Estimation 0 % Déclarée 100 % La part de la consommation d'énergies non renouvelables a diminué, mais la part de la production d'énergies non renouvelables a également légèrement diminué. La couverture a dépassé le seuil de 90 %.	Aucune mesure préventive n'a été prise et aucun objectif n'a été fixé.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en anglais

6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique						
Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	Total : 0,20055354 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur A : 0,0001872727 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur B : 0,059482835 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur C : 0,07220614 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur D : 0,057972595 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur E : 0,00024111604 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur F : 0,0015484841 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur G : 0,0009156334 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires	Total : 0,22 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur A : 0,00027 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur B : 0,06 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur C : 0,10 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur D : 0,03 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur E : 0,00033 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur F : 0,00165 GWh / million d'euros de chiffre	Total : 0,16 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur A : 0,00008 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur B : 0,07 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur C : 0,04 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur D : 0,03 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur E : 0,00031 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur F : 0,00095 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur G : 0,00105 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur H : 0,0040 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires	N/A	Couverture : 98,83 % Estimée 34,86 % Déclarée 65,14 % Couverture 99,97 % Estimation 20,27 % Déclarée 79,73 % Couverture 94,89 % Estimé à 31,02 % Déclarée 68,98 % Couverture 99,74 % Estimation 35,01 % Déclarée 64,99 % Couverture 99,99 % Estimé à 34,19 % Déclarée 65,81 % Couverture 100 % Estimé à 27,97 % Déclarée 72,03 % Couverture 99,65 % Estimé à 40,77 % Déclarée 59,23 % Couverture 99,89 % Estimé à 40,51 % Déclarée 59,49 % Couverture 99,56 % Estimé à 26,49 % Déclarée 73,51 % Couverture 98,9 % Estimé à 39,12 % Déclarée 60,88 %	Pour plus de transparence, nous avons ajouté ci-dessous la traduction de la codification sectorielle NACE **Code** — **Secteur économique** A — Agriculture, sylviculture et pêche B — Exploitation minière et extraction en carrière C — Industrie manufacturière D — Production et distribution d'électricité, de gaz, de v climatisation E — Distribution d'eau ; assainissement, gestion des d activités de dépollution F — Construction G — Commerce de gros et de détail ; réparation de véh automobiles et de motocycles H — Transports et entreposage L — Activités immobilières Aucune mesure préventive n'a été prise et aucun objectif n'a été fixé.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en anglais

	Secteur H : 0,0032259715 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur L : 0,0056763813 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires	d'affaires Secteur G : 0,00079 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur H : 0,0041 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires Secteur L : 0,014 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires	Secteur L : 0,015 GWh / million d'euros de chiffre d'affaires			
Biodiversité						
7. Activités ayant un impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité						
Part des investissements dans des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation et qui possèdent des sites ou exercent des activités situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, lorsque les activités de ces sociétés ont un	3,7778146 %	3,9 % *(Couverture : 82,2 %)*	4,3 % *(Couverture : 82,9 %)*	N/A	Couverture : 81,32 % Clarity AI utilise des modèles de traitement du langage naturel (NLP) pour identifier les violations de ce PAI. Toutes les controverses considérées comme une violation potentielle par les modèles NLP sont ensuite examinées par nos analystes. La part des investissements ayant un impact négatif sur la biodiversité a légèrement diminué, mais le taux de couverture reste globalement stable, autour de 82 %.	Aucune mesure préventive n'a été prise et aucun objectif n'a été fixé.

impact négatif sur ces zones						
Eau						
8. Émissions dans l'eau						
Tonne d'émissions dans l'eau générées par les sociétés bénéficiaires d'investissements par million d'euros investi, exprimée en moyenne pondérée	0,00487841 tonne / million d'euros investi	0,00041 tonne / million d'euros investi *(Couverture : 51,6 %)*	0,000197 tonne / million d'euros investi *(Couverture : 47,2 %)*	N/A	Couverture 57,45 % Estimation : 76,59 % Déclarées 23,41 % Les rejets dans l'eau ont augmenté, mais la couverture, bien qu'en progression, reste assez faible.	Aucune mesure préventive n'a été prise et aucun objectif n'a été fixé.
Déchets						
9. Taux de déchets dangereux						
Tonne de déchets dangereux générés par les sociétés bénéficiaires d'investissements par million d'euros investi, exprimée en moyenne pondérée	32,20718 tonnes / million d'euros investis	21,4 tonnes / million d'euros investis *(Couverture : 89,2 %)*	17,5 tonnes / million d'euros investis *(Couverture : 87,9 %)*	N/A	Couverture 93,41 % Estimation : 61,29 % Déclarée : 38,71 % La couverture a augmenté de manière significative.	Aucune mesure préventive n'a été prise et aucun objectif n'a été fixé.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en anglais

INDICATEURS RELATIFS AUX QUESTIONS SOCIALES ET AUX EMPLOYÉS, AU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA LUTTE CONTRE LES POTS-DE-VIN						
Indicateur	**Impact 2025**	**Impact 2024**	**Impact 2023**	**Impact 2022**	**Explication**	**Mesures prises**
Questions sociales et relatives aux employés						
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales						
Part des investissements dans des sociétés bénéficiaires ayant été impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	1,8090987 %	1,7 % *(Couverture : 81,8 %)*	6,5 *(Couverture : 82,9 %)*	N/A	Couverture : 81,32 % Clarity AI utilise des modèles de traitement du langage naturel (NLP) pour identifier les violations de ce PAI. Toutes les controverses considérées comme une violation potentielle par les modèles NLP sont ensuite examinées par nos analystes. Après avoir connu une baisse significative en 2024, la part des investissements dans des entreprises adhérant aux principes du Pacte mondial des Nations unies et aux lignes directrices de l'OCDE est globalement stable.	Aucune mesure préventive n'a été prise et aucun objectif n'a été fixé.

Publié le 17 juin 2026
La version approuvée est en anglais

11. Absence de processus et de mécanismes de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales						
Part des investissements dans des sociétés bénéficiaires ne disposant pas de politiques visant à contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des griefs/plaintes pour remédier aux violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,122915834 %	0,13 % (Couverture : 97,5 %)	0,20 *(Couverture : 96,5 %)*	N/A	Couverture 97,09 % Estimation : 0 % Déclaré 100 % La part des sociétés d'investissement ne disposant pas de politiques visant à contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGC) et de l'OCDE est relativement stable et faible.	Aucune mesure préventive n'a été prise et aucun objectif n'a été fixé.
12. Écart de rémunération entre les hommes et les femmes non ajusté						
Écart salarial moyen non ajusté entre les hommes et les femmes dans les sociétés bénéficiaires d'investissements	13,62598 %	12,2 % *(Couverture : 62,2 %)*	10,4 % *(Couverture : 62,5 %)*	N/A	Couverture 72,35 % Estimation : 0 % Déclarée 100 % L'écart salarial moyen entre les hommes et les femmes a augmenté en 2025, parallèlement à une couverture plus large.	Aucune mesure préventive n'a été prise et aucun objectif n'a été fixé.

Publié le 17 juin 2026

La version approuvée est en anglais

13. Diversité de genre au sein des conseils d'administration						
Proportion moyenne de femmes par rapport aux hommes au sein des conseils d'administration des sociétés en portefeuille	28,457478 %	26,63 % *(Couverture : 98,1 %)*	25,30 % *(Couverture : 95,7 %)*	N/A	Couverture 97,67 % Estimation : 0 % Déclaré 100 % Le ratio moyen de femmes par rapport aux hommes au sein des conseils d'administration augmente de manière significative de près de 2 points de pourcentage en 2025 et se rapproche ainsi de l'indice de référence MSCI World (33 %)	Aucune mesure préventive n'a été prise et aucun objectif n'a été fixé.
14. Exposition aux armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)						
Part des investissements dans des sociétés de portefeuille impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées	0 %	0 % *(Couverture : 91,9 %)*	0 % *(Couverture : 92,7 %)*	N/A	Couverture 95,33 % Estimation : 0 % Déclaré 100 % Conformément à nos lignes directrices, nous n'avons aucun investissement dans des entreprises impliquées dans des armes controversées. Nous continuerons à surveiller cet indicateur PAI lors de notre examen trimestriel.	Aucune mesure préventive n'a été prise et aucun objectif n'a été fixé.

Publié le 17 juin 2026
La version approuvée est en anglais

Indicateurs applicables aux investissements dans les entités souveraines et supranationales						
Indicateur	**Impact 2025**	**Impact 2024**	**Impact 2023**	**Impact 2022**	**Explication**	**Mesures prises**
Environnement						
15. Intensité en GES						
Intensité des GES des pays bénéficiaires d'investissements	79,530914 tonnes de CO2e / million d'euros de PIB	126,89 tonnes de CO2e / million d'euros de PIB *(Couverture : 99,9 %)*	123,20 tonnes de CO2e / million d'euros de PIB (Couverture : 99,6 %)	N/A	Couverture 99,98 % Estimation 100 % Déclarée 0 %	Aucune mesure préventive n'a été prise ni aucun objectif fixé.
Social						
16. Pays bénéficiaires d'investissements soumis à des violations sociales						
Nombre de pays bénéficiaires d'investissements faisant l'objet de violations sociales (nombre absolu et nombre relatif divisé par le nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), telles que visées dans les traités et conventions internationaux, les principes des Nations Unies et, le cas	Relatif : 2,820591 % Absolu : 3 -	Relatif : 4,45 % Absolu : 3,75 – *(Couverture : 100 %)*	Relatif : 4,10 % Absolu : 3,50 – *(Couverture : 100 %)*	N/A	Couverture à 100 % Estimation : 0 % Déclarée 100 % Couverture 100 % Estimation 0 % Déclaré 100 % Une analyse plus approfondie du PAI 16 révèle qu'en moyenne, 3 pays bénéficiaires des investissements de Foyer Vie SA sont soumis à des violations du droit international, ce qui représente 2,82 % du nombre total de pays bénéficiaires (plus de 100	Aucune mesure préventive n'a été prise ni aucun objectif fixé.

échéant, le droit national					pays) des investissements souverains de Foyer Vie SA. Il convient de noter que cette exposition provient uniquement d'investissements indirects (c'est-à-dire à la fois des fonds d'investissement détenus directement dans les réserves par Foyer Vie SA et des fonds en unités de compte choisis par les clients). Il est important de noter qu'une estimation raisonnable de cette exposition représente moins de 0,03 % du total des investissements.	

Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers

Indicateur	Impact 2025	Impact 2024	Impact 2023	Impact 2022	Explication	Mesures prises
Énergies fossiles						
17. Exposition aux combustibles fossiles via les actifs immobiliers						
Part des investissements dans des actifs immobiliers liés à l'extraction, au stockage, au transport ou à la fabrication de combustibles fossiles	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Publié le 17 juin 2026
La version approuvée est en anglais

Efficacité énergétique						
18. Exposition aux actifs immobiliers à faible efficacité énergétique						
Part des investissements dans des actifs immobiliers peu efficaces sur le plan énergétique	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Autres indicateurs relatifs aux principaux effets négatifs
[*Informations sur les principaux effets négatifs sur les facteurs de durabilité visés à l'article 6, paragraphe 1, point a), selon le format du tableau 2*]
[*Informations sur les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité visés à l'article 6, paragraphe 1, point b), selon le format du tableau 3*]
[*Informations sur tout autre impact négatif sur les facteurs de durabilité utilisés pour identifier et évaluer les impacts négatifs majeurs supplémentaires sur un facteur de durabilité visé à l'article 6, paragraphe 1, point c), selon le format du tableau 2 ou du tableau 3*]
Description des politiques visant à identifier et à hiérarchiser les principaux impacts négatifs sur la durabilité Au niveau de l'entité, pour tous les produits, nous collectons et surveillons 18 PAI obligatoires et 2 facultatifs en faisant tout notre possible. Cette année 2025 était la quatrième année de reporting, et la plupart des difficultés de collecte de données rencontrées les années précédentes ont été résolues grâce à notre fournisseur de données central, Clarity AI. L'objectif pour le prochain rapport est clair : se concentrer sur l'analyse des données collectées. **Marge d'erreur liée à nos méthodologies** Le calcul des indicateurs PAI dépend intrinsèquement de la disponibilité et de la qualité des données. Les données que nous recevons de fournisseurs tiers sont examinées et évaluées dans la mesure du possible à des fins de contrôle de la qualité des données. Dans ce contexte, les calculs sont effectués au mieux de nos capacités. Comme on peut le constater dans les indicateurs PAI calculés ci-dessus, la disponibilité limitée des données pour certains PAI constitue une contrainte en termes de couverture des données. Foyer Vie s'engage à continuer d'améliorer cette disponibilité des données en collaborant davantage avec les parties prenantes concernées afin d'améliorer la qualité et la disponibilité des données.

Publié le 17 juin 2026
La version approuvée est en anglais

Politiques d'engagement

Références aux normes internationales

Le groupe Foyer *a* obtenu le label «Responsibility Europe», un organisme qui regroupe des entreprises européennes et internationales dont les labels sont alignés sur la norme ISO 26 000.

Comparaison historique

Depuis 2023, Foyer Vie utilise un outil dédié de fournisseurs de données (Clarity AI) et gère la création des rapports en interne. Toutes les comparaisons sont effectuées en prenant 2023 comme base de référence afin d'assurer l'uniformité et la comparabilité des données. L'évolution et l'amélioration constantes de la qualité des données permettront, à l'avenir, de mieux comprendre les impacts sur les indicateurs de performance environnementale (IPE). En l'absence d'objectifs mesurables sur lesquels agir, aucune conclusion ne peut être tirée en termes de performance.

Publié le 17 juin 2026
La version approuvée est en anglais

Tableau 2

Indicateurs supplémentaires liés au climat et à l'environnement

INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT						
Indicateurs applicables aux investissements dans les sociétés bénéficiaires						
Mesure	**Impact 2025**	**Impact 2024**	**Impact 2023**	**Impact 2022**	**Explication**	**Mesures prises**
Émissions						
4. Investissements dans des entreprises ne menant aucune initiative de réduction des émissions de carbone						
Part des investissements dans des sociétés de portefeuille n'ayant pas mis en place de mesures de réduction des émissions de carbone visant à se conformer à l'Accord de Paris	47,25 %	46,47 % *(Couverture : 100 %)*	47,13 % *(Couverture : 100 %)*	N/A	Couverture 100 % Estimation : 0 % Déclaré 100 % La part des investissements dans des entreprises ne menant pas d'initiatives de réduction des émissions de carbone est globalement stable en 2025.	Aucune mesure préventive n'a été prise et aucun objectif n'a été fixé.

Publié le 17 juin 2026
La version approuvée est en anglais

Tableau 3

Indicateurs supplémentaires relatifs aux questions sociales et liées aux employés, au respect des droits de l'homme, à la lutte contre la corruption et à la lutte contre les pots-de-vin

INDICATEURS RELATIFS AUX QUESTIONS SOCIALES ET AUX EMPLOYÉS, AU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION						
Indicateurs applicables aux investissements dans les sociétés bénéficiaires						
Mesure	**Impact 2025**	**Impact 2024**	**Impact 2023**	**Impact 2022**	**Explication**	**Mesures prises**
Questions sociales et relatives au personnel						
1. Investissements dans des entreprises ne disposant pas de politiques de prévention des accidents du travail						
Part des investissements dans des sociétés de portefeuille ne disposant pas d'une politique de prévention des accidents du travail	0,27 %	1,72 % *(Couverture : 96,2 %)*	2,52 % *(Couverture : 94,4 %)*	N/A	Couverture 96,69 % Estimation : 0 % Déclaré 100 % Foyer Vie SA a choisi PAI O1 (investissements dans des entreprises ne disposant pas de politiques de prévention des accidents du travail) comme indicateur social facultatif. Ce chiffre a légèrement baissé en 2025 et est bien couvert.	Aucune mesure préventive n'a été prise et aucun objectif n'a été fixé.